



Les Espèces Exotiques Envahissantes

Un fléau qui ne date pas d'hier

Les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE), sont des espèces animales et végétales introduites volontairement ou accidentellement par l'Homme en dehors de leur aire de distribution naturelle.

Les déplacements intercontinentaux des colons européens durant le temps des grandes découvertes (15^{ème} siècle) marquent l'arrivée des espèces américaines en Europe. Les nombreux échanges mondiaux (commerce, tourisme, industrie, transport...) et le changement climatique ont accéléré leur prolifération.

Généralement importées pour l'ornement des jardins, l'élevage, ou encore la compagnie (quand il s'agit d'animaux), les EEE sont aujourd'hui reconnues comme l'une des cinq causes majeures de l'érosion de la biodiversité, es 4 autres étant : les pollutions, le changement climatique, l'artificialisation des sols et la surexploitation des ressources.



©Griffe de sorcière, Guy Dupuy



©Jussie des marais, Romain Gaillard

Des passagers clandestins exotiques qui ne deviennent pas toujours invasifs

Les espèces introduites ne deviennent pas toutes des espèces envahissantes. Le processus d'invasion et de colonisation de ces espèces s'effectue en plusieurs étapes !

Une espèce importée doit rencontrer des conditions favorables sur son nouveau territoire. Si tel est le cas, elle se reproduit de manière autonome et sans intervention humaine puis se disperse rapidement. Leurs capacités d'adaptation sont fortes, elles sont très résistantes aux perturbations, et, comme si cela ne suffisait pas, elles ont peu voire pas de prédateurs naturels : autant de raisons de prospérer !



© UICN France, d'après Richardson et al., (2000) et Williamson (1996)

Des impacts environnementaux et humains

Les EEE entrent en compétition pour l'accès aux ressources. Elles peuvent prédateur d'autres espèces, s'hybrider ou encore transmettre des maladies. Dans les espaces insulaires, elles peuvent conduire à la disparition totale d'espèces indigènes.

Par ailleurs, elles peuvent bouleverser le fonctionnement d'un milieu, en modifiant les propriétés d'un sol (apport d'azote par exemple) ou d'un plan d'eau (en réduisant l'arrivée de lumière).

En prenant un peu de recul, les EEE participent à la banalisation d'un paysage et homogénéisent parfois la couverture végétale.

Dans une autre mesure, elles peuvent avoir des effets sur la santé humaine (allergies respiratoires, maladies, brûlures cutanées ...).

D'un point de vue économique, elles peuvent faire des ravages et entraîner des pertes de production agricole.



Du jardin au front de mer : la Griffe de sorcière (*Carpobrotus edulis*)



©Griffe de sorcière, Christian Watier



©Griffe de sorcière, Philippe Massit

Cette plante grasse et ligneuse, originaire d'Afrique du Sud, est appréciée des jardiniers en raison de ses fleurs élégantes et nombreuses. Sur le littoral elle se propage très rapidement car elle « s'échappe » des jardins pour coloniser les dunes, les arrière-dunes et les falaises rocheuses.

Cette colonisation se fait par la dispersion des fragments de tiges ou de graines transportés par l'eau, les animaux, et les Hommes. Ses tiges rampantes et son système racinaire fibreux assurent une croissance rapide et rendent complexe son arrachage. Lorsqu'elle pousse, elle forme un tapis dense et monospécifique, qui entrave le développement des espèces patrimoniales (autochtones).

Cette plante modifie également le sol puisqu'elle émet des tanins et des substances antibactériennes qui ralentissent la décomposition de la matière organique et rendent le terrain plus acide.

Certes, elle est fleurie et facile d'entretien, mais préférez plutôt des espèces locales et adaptées à votre contrée !



Un doux plumeau, aux lourds dégâts : l'herbe de la pampa (*Cortaderia selloana*)

Vous l'avez peut-être déjà observée sur les bords de route, sur un rond point, au détour d'une balade au parc, et touché son doux plumeau en ignorant qu'il s'agissait d'une EEE venue d'Amérique du Sud ! L'herbe de la pampa a été largement plantée entre 1960 et 1980. Peu exigeante, elle s'adapte à beaucoup de milieux, se dispersant très rapidement. Et pour cause, les pieds femelles produisent des millions de graines, qui sous l'action du vent peuvent aller s'implanter dans un rayon de 25 km (anémochorie).

Sa prolifération entraîne une diminution des espèces autochtones (par étouffement), banalise le paysage et abaisse la qualité du pâturage. N'oublions pas qu'elle est aussi facilement inflammable et augmente l'intensité des incendies. L'herbe de la pampa n'est pas un allié en cas de sécheresse ... encore moins à l'heure du dérèglement climatique !



©Herbe de la pampa, Philippe Massit





Préférez le Tamaris au Baccharis (*Baccharis halimifolia*)



©Baccharis, PNR Marais Poitevin

Le Baccharis, aussi appelé Sénéçon en arbre, nous arrive tout droit des États-Unis. Cet arbuste affectionne particulièrement les zones humides du littoral. Peu exigeant, il se développe sur une large gamme de types de sols, tolère le sel, et s'adapte aussi bien à la sécheresse qu'au froid. Sa grande capacité de production de graines (1 million par pied) couplée aux transports éolien et hydraulique l'aide à se disséminer rapidement.

Si vous vous lancez dans un atelier d'arrachage du Baccharis, il est indispensable d'enlever la totalité du système racinaire, et de limiter la propagation des graines pour éviter l'envahissement généralisé. A la place, privilégiez les tons rosés du Tamaris (espèce locale). En plus d'aider l'écosystème, vous serez gagnant de ses propriétés médicinales (il est antioxydant, antibactérien et aide à soigner l'anémie).



Impossible de s'en débarrasser !

Pour la plupart, les espèces exotiques nous rendent bien des services. Que serait notre quotidien sans les tomates, les pommes de terre, ou encore les huîtres ? C'est quand elles ont un troisième « E » que les ennuis commencent...

Une fois que l'on constate les dégâts, que faire ? Si des espèces ou des habitats fragiles sont menacés, on peut essayer de « contrôler » ces envahisseuses, c'est-à-dire de freiner leur développement. Des campagnes d'arrachage sont mises en place, mais ces EEE parviennent toujours à repousser ! Ces travaux sont d'ailleurs coûteux et assez techniques. Sur Oléron, la collectivité mène des chantiers pour empêcher le Baccharis (Sénéçon en arbre) de recouvrir toutes nos bosses de marais, mais les racines sont particulièrement coriaces. Côté Marennes, c'est la Jus-sie qui s'épanouit et risque de fermer les canaux du marais de Brouage. Combattre cette EEE est très difficile car le moindre fragment oublié dans l'eau peut vite s'implanter plus loin.

Dès lors, ce qui est facile à faire c'est d'éviter de futurs problèmes, en choisissant par exemple des espèces locales, ou tout simplement en laissant faire la nature.



Quelques ressources pour aller plus loin (cliquez sur les éléments soulignés)

Habitant.e.s de l'Ile d'Oléron, vous pouvez [signaler la présence des EEE de votre jardin auprès de la Communauté de Communes](#)

[Fiche de l'Office Français de la Biodiversité sur les espèces exotiques envahissantes](#)

Planter des essences locales, vous pouvez consulter :

- [Végétal local](#)
- [Pollinis](#)

Réalisation - Crédits

CPIE Marennes-Oléron
111 route du Douhet 17840 La Brée Les Bains
05.46.47.61.85 / info@iodde.org
www.iodde.org



MARENNES-OLÉRON

Avec le soutien de naturalistes locaux :

Jean-Baptiste BONNIN
Francine FEVRE
Jacques PIGEOT

